FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME	**NOTE A L'ATTENTION DES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS CYCLISTES SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Date : 31 janvier 2018 **Rédaction :** Commission Nationale Sécurité

Destinataires : Comités Régionaux, Comités Départementaux… : pour diffusion aux clubs

Règles Techniques et de Sécurité

Les RTS des manifestations cyclistes sur la voie publiques ont été mises à jour et sont publiées sur le site fédéral : https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateurs/ *(rubrique « DOCUMENTS POUR DÉCLARER UNE MANIFESTATION CYCLISTE »)*

Comment déclarer une manifestation de cyclisme

1. **COMPETITION**

Deux documents dont les éléments sont ensuite à transmettre à des délais différents

a. Remplir le formulaire : Déclaration des manifestations de cyclisme (compétitions) qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15827.do
(nota : une version à remplir informatiquement est téléchargeable sur le site fédéral : https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateurs/, rubrique « DOCUMENTS POUR DÉCLARER UNE MANIFESTATION CYCLISTE »)

Et

b. Remplir le dossier technique : Le dossier technique de la FFC qui accompagne l'imprimé Cerfa est téléchargeable sur le site de la Fédération Française de Cyclisme : https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateurs/ *(rubrique « DOCUMENTS POUR DÉCLARER UNE MANIFESTATION CYCLISTE »)*

2. **RANDONNEE**

Remplir le formulaire : Déclaration des manifestations de cyclisme (randonnées) qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15826.do

Bonne pratique pour votre site internet

Nous vous conseillons de ne pas copier les fichiers ou les liens des fichiers sur votre site internet, mais plutôt de créer un lien vers la page :

https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateurs/

ce qui permet à vos utilisateurs d'être certains d'avoir toujours le dernier document à jour.

Le Président de la CN Sécurité, Nicolas Rougeon